



## CONSEIL DE QUARTIER

Tour Chabot-Gavacherie

**Mercredi 19.12.12**

Direction des Vies Participatives - Rédaction MM

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Elus municipaux :** Gérard ZABATTA (Co-Président Élu), Josiane METAYER (Adjointe au Maire), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire).

**Membres conseil de quartier :** Bernard BELKACEM, Anne-Elisabeth DAMPURE, Gérard DAVID, Jean GUENARD, Marlène GUERIN, Martine HUET, Virginie HUET, Nadine LACOMBE, Catherine MARAIS, Frédéric MENARD, Nathalie MONVOISIN (AVEC), Bernard MONTAIGNE, Michel PRIMAULT, Dominique REBEYROL, Gilbert TESSON, Brigitte THOMAS, Catherine TRANGER.

**Excusés :** Hubert CLEMOT, Ludovic DANET, Sébastien FRESLON, Dominique BOUTIN-GARCIA (Conseillère Municipale).

**Agents municipaux :** Francis GUILLEMET (Direction PRUS), Christelle GIRARD (Formalités Citoyennes) et Marc MONNERIE (Direction des Vies Participatives).

**Intervenants externes :** Sylvain NADAUD et Alain CHOUCQ (Conseil Général 79), Brice KOHLER (Cabinet TRIADE), Jean-Baptiste De MALLERAY et Nicolas MARTIN (Bouygues immobilier).

**Public :** 20 personnes

- **Ouverture de la séance : 20h00**

*Une minute de silence est tout d'abord respectée en hommage à Dominique BONNEAU, Co-Président Habitant décédé début novembre.*

G.ZABATTA souhaite la bienvenue aux conseillers de quartier et aux intervenants. Il en profite pour remercier J.METAYER (Adjointe au Maire) d'avoir assurée l'animation du dernier conseil à sa place étant pris pour raisons professionnelles. Le Co-Président Élu énumère l'ordre du jour :

1. Information sur le futur Relais Médico-Sociale (RMS) du Conseil Général,
2. Présentation du projet SMILE à Broglie par Bouygues immobilier,
3. Ouverture du local « Couleurs Café » de l'association AVEC,
4. Échanges sur les travaux en cours dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine/Sociale,
5. Questions diverses d'actualité.

#### **1. Information sur le futur RMS du Conseil Général**



G.ZABATTA prend la parole en tant que conseiller général de Niort Ouest et Vice-Président en charge du tourisme, des routes et des bâtiments. Il indique que des travaux vont avoir lieu au niveau de la « rotonde » situé rue Georges Méliès. Actuellement, ce bâtiment abrite les services de la Poste et du Conseil Général.

A terme, le conseil Général va racheter l'ensemble du bâtiment pour réhabiliter ce dernier. Les services de la poste vont quant à eux se déplacer vers l'un des cellules du futur pôle commercial de la place Jacques Cartier. G.ZABATTA explique que cette évolution va permettre d'apporter de la lisibilité dans les services publics rendus à la population sur le quartier. De plus, il faut préciser que le Conseil Général loue ses locaux actuellement. L'évolution, avec l'achat du bâtiment par le CG, est donc positive.

S.NADAUD, agent du CG 79, précise que le projet consiste à réhabiliter le Relais Médico-Social (RMS) afin de l'adapter aux nouveaux besoins, à l'augmentation des effectifs ainsi qu'aux nouvelles exigences en matière d'isolation et d'accessibilité.

Pour être plus précis :

- Rénovation des bureaux d'accueil des assistantes sociales,
- Création de bureaux pour la Protection Maternelle Infantile (bureau sage femme, bureau puéricultrice et espace de consultation),
- Mise en conformité aux règles d'accessibilité,
- Ajout d'un sas d'entrée et création de 2 sanitaires dont 1 accessible aux PMR,
- Amélioration de la performance énergétique et du confort par la maîtrise des apports solaires et des déperditions thermiques.



Une légère extension de la toiture sera faite au niveau de l'entrée et une salle de réunion de 41 m<sup>2</sup> verra le jour. S.NADAUD indique qu'un gain important sera fait au niveau de la consommation énergétique. Des « casquettes solaires » vont ainsi être disposées au-dessus des fenêtres et les huisseries seront réduites (beaucoup trop de lumière dans le bâtiment aujourd'hui). Une pompe à chaleur va également être installée. La RMS hébergera les services suivants du CG : la PMI (protection maternelle infantile), l'aide sociale à l'enfance et l'action sociale généraliste. La totalité de la façade va être retravaillée avec du bois et le secrétariat sera mis en valeur pour être identifié dès le hall. Enfin, il est important de préciser que la salle de réunion sera accessible via une porte située à l'arrière du bâtiment, rue de Comporté. Le bâtiment fait au total 235 m<sup>2</sup> et le CG investit 350 000€ dans l'opération.

Le planning détaillé :

> Début des travaux = été 2013

> Durée des travaux = 6 mois

> Livraison = hiver 2013

Le temps des travaux, les services du Conseil Général vont être redistribués sur d'autres sites du quartier. Les services de la poste seront présents dans les locaux en concomitance avec les travaux durant seulement quelques semaines. Enfin, et pour répondre à une question d'un conseiller de quartier, G.ZABATTA explique qu'il existe 4 RMS sur la ville de Niort : Centre-Ville, Souché, Sablières et Tour Chabot-Gavacherie. On les classe de « niveau 2 ». Les Antennes Médico-Sociale du Conseil Général sont quant à elles classées de « niveau 1 ». Elles sont au nombre de deux sur Niort (Sainte Pezenne et Clou Bouchet) et regroupent l'ensemble des services sociaux du CG. A noter que l'antenne du Clou Bouchet va déménager dans un bâtiment neuf d'ici l'automne 2014.

#### Création d'une Antenne Médico-Sociale au Clou Bouchet = AMS

G.ZABATTA indique qu'une Antenne Médico-Sociale existe déjà au Clou Bouchet, au niveau de la rue Viète (près d'Habitat Sud Deux Sèvres). Le Conseil Général a fait le choix de créer un nouveau bâtiment, aux normes d'accessibilité et environnementales. La nouvelle AMS sera construite sur la parcelle qui accueillait les jardins partagés jusque là, en face de la station essence. Les jardins intégreront la place Auzanneau, comme prévu dans le projet global du PRUS, dès 2013. Le conseiller général explique que trois projets architecturaux ont été présentés au CG 79 et c'est le cabinet TRIADE, de Niort, qui a été retenu. Le projet se chiffre en tout à 4 millions d'euros et le planning de travaux s'établit entre le printemps 2013 et l'automne 2014. G.ZABATTA précise à ce titre qu'un temps fort sera organisé pour la pose de la première pierre. Les conseillers de quartier y seront bien entendu conviés. Il finit son introduction en expliquant que B.KOHLER du cabinet TRIADE va présenter dans un premier temps le projet architectural. Dans un second temps, ce sera S.NADAUD du Conseil Général 79 qui explicitera la partie «action sociale».

B.KOHLER prend la parole et indique que le cabinet TRIADE intervient régulièrement sur des chantiers du bassin niortais mais assez peu sur la ville de Niort. Il est donc ravi de pouvoir travailler sur un projet basé à moins d'un kilomètre du cabinet TRIADE. Il explique que le bâtiment à vocation médicale sera reculé de quelques dizaines de mètres par rapport à la rue Pierre et au boulevard de l'Atlantique. L'accès piéton se fera à partir du rond point (côté boulevard). Le bâtiment sera composé de deux structures principales relié par un corridor où sera installée la zone d'accueil. L'ensemble sera à énergie positive et produira même plus d'énergie qu'il n'en aura besoin grâce à des capteurs solaires photovoltaïques. Une partie de la façade sera en bois et la toiture du couloir reliant les deux structures sera végétalisée. L'architecte indique que l'AMS sera raccordée à la chaufferie du quartier.



B.KOHLER explique que le bâtiment aura un seul étage. Le parking créé sera quant à lui accessible par la rue Tillion au Nord et aura 55 places (40 pour le personnel+15 pour le public). Dernière précision importante pour le conseil de quartier : des petits carrés potagers seront créés côté sud ouest du projet. Ces derniers auront un attrait pédagogique pour les enfants suivis dans le cadre de la PMI et rappelleront le passé du site (parcelle jardins partagés).

S.NADAUD prend la parole pour détailler la partie « action sociale ». Il précise ainsi que l'AMS a pour objet de regrouper les quatre services principaux de l'action sociale du Conseil Général : la PMI (protection maternelle infantile), l'aide sociale à l'enfance, l'action sociale généraliste et les médiateurs numériques (nouvelles technologies). L'agent du CG 79 indique que le Conseil Général a souhaité avoir une lisibilité par niveau. A ce titre, l'accueil se fera en partie centrale au rez-de-chaussée avec d'un côté : la médiation numérique et le suivi d'aide sociale généraliste et de l'autre côté : la partie aide sociale à l'enfance. Au premier étage, on trouvera d'un côté : les bureaux administratifs et ceux des assistantes sociales et de l'autre côté : les services de la PMI. Ainsi, chaque secteur d'activité sera clairement identifié par le public. Ce sera un vrai plus pour le service public à la population. S.NADAUD rappelle enfin que des clauses d'insertion sont prévues dans le cahier des charges de ce projet.

## Réaménagement de la résidence Hymette en un service d'accueil mère enfant = SAME

G.ZABATTA explique qu'un autre projet, porté par le Conseil Général, est en cours sur le Clou Bouchet. En effet, l'ex. résidence Hymette située place Cugnot va être réhabilitée. A terme, elle accueillera un service d'accueil mère enfant (SAME) qui est aujourd'hui basée à la Tiffardière à Saint Liguair. Le Conseil Général a souhaité rapprocher cette structure du centre ville. Les travaux s'élèveront à 1 million d'euros et seront effectués entre mars et décembre 2013. L'ouverture du SAME sera donc effective début 2014.

S.NADAUD du Conseil Général indique que le projet consiste à réaménager l'ensemble du bâtiment (Rdc + 4 étages) pour une surface totale d'environ 900 m<sup>2</sup>. Les objectifs du programme sont les suivants : 1. Création de 10 studios d'environ 30 m<sup>2</sup> équipés d'une kitchenette, d'une salle d'eau, et d'une chambre. 2. Mise en place d'une partie administration comprenant accueil, bureaux, salle de réunion, salle de visite, atelier cuisine et restauration. 3. Installation d'un pôle d'accompagnement : bureau psychologue, éducateur, polyvalence, atelier informatique. 4. Mise à disposition d'un pôle petite enfance : biberonnerie, espace jeux bébés, espace motricité, coin sommeil. En rez-de-chaussée, un local d'accueil sera occupé par un veilleur. Les studios des personnes accueillies (mères enceintes ou accompagnées d'enfants de moins de 3 ans) seront situés au R+3 et R+4.

G.ZABATTA indique que le Conseil Général est un acteur financier relativement modeste dans le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale. Néanmoins, il participe activement à l'amélioration du cadre de vie dans le quartier du Clou Bouchet avec près de 13 millions d'euros investis en dix ans:

- 5 millions d'euros sur le collège Jean Zay,
- 4 millions d'euros sur la future Antenne Médico-Sociale (AMS),
- 1 million d'euros sur la requalification du service d'accueil mère enfant (SAME),
- 2,5 millions d'euros sur les aménagements PRUS.

Les Co-Présidents remercient les représentants du Conseil Général pour leur présentation.

## **2. Présentation du projet SMILE à Broglie par Bouygues immobilier**

F.GUILLEMET, Directeur du PRUS, prend la parole pour rappeler le contexte de cette présentation. Il indique que dans le cadre du projet de rénovation urbaine, un enjeu important est de favoriser la mixité sociale et les parcours résidentiels des Niortais. Ainsi, ce sont 175 logements qui sont prévus à la construction dans le cadre de ce dispositif sur le Clou Bouchet et la Tour Chabot-Gavacherie. La première phase, ouverte en 2012, comporte 60 logements (53 sur deux parcelles aux Clou Bouchet et 7 sur une parcelle à la Tour Chabot-Gavacherie). Dix opérateurs ont répondu à l'appel d'offres et ont été consultés. C'est Bouygues Immobilier qui a remporté ce dernier.



optimisation de l'espace est envisagée grâce à l'absence de couloirs. En effet, des cloisons mobiles permettront d'adapter l'espace en fonction de la composition de la famille.

J. DE MALLERAY souhaite mettre en avant quelques points forts des futurs logements, outre leur emplacement à proximité immédiate des services et transports. Ainsi, les logements seront chauffés par des poêles à granulés bois. Cette technologie offre plusieurs avantages dont le fait d'être économique, écologique et simple d'utilisation. Un autre point fort sera l'ossature bois qui entourera les logements. En effet, les murs, constitués d'une ossature bois alliée à un complexe composé de laine de roche et de plaques de plâtre, forment un barrage très efficace aux variations de température. A noter que seulement 7% des logements Français sont composés d'une ossature bois contre 30% en Allemagne.

#### Demain, tous propriétaires !

J. DE MALLERAY indique que les élus de la ville de Niort souhaitent favoriser l'accès social à la propriété. À ce titre, le programme est réservé aux primo-accédants (qui ne sont pas déjà propriétaires). Les acheteurs s'engagent à rester propriétaires occupants durant au moins 5 ans. Ce qui permet d'éviter la spéculation. Enfin, J. DE MALLERAY explique que la ville vient en aide aux acheteurs que leurs revenus placent sous le plafond ANRU. De son côté, l'État apporte également son aide via l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) pour toute famille avec des revenus sous le même plafond ANRU. Une troisième aide peut être sollicitée : le prêt à taux 0% pour toute famille évoluant sous le plafond PTZ+. Enfin, il est important de rappeler que le taux de TVA pour tout projet sur secteur PRUS est de 7% contre 19,6% d'ordinaire. Exemple du « montage » ci-dessous avec un appartement T2 :

Type	Prix en TVA 19,6%	Prix en TVA 7%	Subvention ville de Niort	Subvention ANRU	Prix TTC Accession aidée	Avantage total
2 pièces	88 300 €	79 000 €	2 000 €	2 000 €	75 000 €	13 300 €

#### Contact Bouygues Immobilier :

Bulle de vente rue Laurent Bonneval

Tél : 0810 002 575

#### > Questions des conseillers de quartier :

- *Comment seront disposés les appartements et maisons sur la parcelle Broglie ?*

Les appartements seront disposés côté boulevard Atlantique. Les maisons seront disposées côté rue Laurent Bonneval.

- *Comment seront disposés les garages ?*

Les garages seront fermés et individuels. Ils seront annexés aux bâtiments construits.

- *Accompagnement par Bouygues Immobilier ?*

Oui sur l'ensemble de l'opération, dont la « phase notaire » et la « phase banque ». Bouygues Immobilier peut aider les primo-accédants à élaborer leur dossier de financement et à réunir les documents nécessaires.

- *Peut-on conserver l'APL sur le logement ?*

Oui, il est possible de conserver cette aide tout en ayant un bien sur la parcelle évoquée.

- *Le système de plafonds évoqué sur les plaquettes a été visiblement mal compris ?*

Le représentant de Bouygues Immobilier note la remarque et fera remonter l'information. Visiblement, certains habitants ont cru qu'ils faillaient avoir des revenus supérieurs aux plafonds évoqués pour avoir droit aux logements proposés. Or, les plafonds évoqués ont un objectif inverse. A savoir : apporter des aides aux familles qui ont des revenus inférieurs aux plafonds, sous forme de subventions, afin qu'elles puissent ficeler leur projet.

- *Quelle politique foncière via ce projet ?*

L'objectif est de densifier la ville pour éviter que les constructions ne se multiplient dans la première couronne de Niort. Le Clou Bouchet est un quartier avec des points forts dont : le renouvellement urbain en cours, la proximité des services/commerces et l'accès simplifié au transport (pôle Atlantique) et le futur Transport Commun en Site Propre (TCSP).

- *Quel est le pourcentage de ventes à faire avant de valider la réalisation concrète du projet?*

Le pourcentage minimum de ventes à signer pour la réalisation est de 35%.

Les Co-Présidents remercient le représentant de Bouygues Immobilier pour sa présentation.

### **3. Ouverture du local « Couleurs Café » de l'association AVEC**

D.BROSSARD, présidente de l'association AVEC prend la parole pour expliquer que le projet de laverie associative « Couleurs Café » voit (enfin) le bout du tunnel. L'ouverture officielle du local situé au 28bis rue Cugnot, dans les ex locaux du PRUS, va se faire d'ici la fin d'année 2012.



Pour rappel, deux machines à laver sont à disposition : 8 kg et 15kg ainsi qu'un sèche linge : 9 kg. Un second sèche linge de grande capacité -15 kg- doit venir compléter l'offre à terme (second semestre 2013). Attention : la réservation est indispensable. D.BROSSARD indique que la laverie, après quelques péripéties administratives, sera enfin aux normes pour accueillir le public dans quelques semaines. Elle pourra dès lors apporter le service attendu aux habitants. La laverie sera à disposition au rez-de-chaussée du local du 28bis Cugnot et les deux salles du haut seront utilisées par l'association AVEC. La laverie est désormais dotée d'une ligne directe : **05.16.25.15.19.**

#### Les heures d'ouverture

> Mardi de 14h00 à 17h00, jeudi de 14h00 à 17h00 et vendredi de 11h00 à 14h00.

NB : un quatrième créneau pourra éventuellement être ouvert dans l'avenir selon les besoins.

# Contact en dehors des heures d'ouverture (sous réserve des déplacements ou réunions) :

> Lundi de 10h30 à 14h30

> Mardi et Jeudi de 10h30 à 12h30

La coordinatrice (poste 20h/semaine) pourra répondre aux demandes et expliquera le fonctionnement de ce lieu d'échanges. Les machines fonctionneront sur rendez-vous, ce qui n'empêchera pas quelqu'un qui souhaite juste passer discuter ou prendre un café/un thé de le faire. Favoriser le lien social est aussi un objectif primordial du projet. La présidente de l'association AVEC indique que le local permettra ainsi aux habitants de laver-sécher-repasser leur linge à des prix associatifs tout en leur permettant de se croiser, de se rencontrer, d'échanger. Un vrai lieu de vie situé au cœur du quartier.

#### Les tarifs appliqués

Pour avoir accès aux services de « Couleurs Café », il faudra adhérer à l'association AVEC (10€ par personne ou 15€ par famille). La lessive sera fournie et sera la même pour tout le monde afin d'éviter de détériorer le matériel. La lessive est éco-label, c'est un parti pris important pour l'association. Les tarifs seront les suivants :

> 2€ le lavage 8kg / 4€ le lavage 15kg

> 1€ le séchage 9kg (30 mn) / 2€ le séchage 15kg (30 mn)

#### Inauguration de « Couleurs Café » !

D.BROSSARD indique que l'inauguration officielle de « Couleurs Café » aura lieu le **lundi 21/01 à 17h30**, en présence de Madame Le Maire et des partenaires. Un temps institutionnel est prévu avec les discours de remerciements. Ce dernier sera suivi d'une visite décalée de la laverie en compagnie des clowns « Les Matapeste ». Dans le même temps, un pot sera servi par le restaurant Le Square à l'entrée du local « Couleurs Café ». La présidente de l'association invite chaleureusement les conseillers de quartier à être présents à cette inauguration conviviale.

Les Co-Présidents remercient la présidente de l'association AVEC pour sa présentation.

#### **4. Échanges sur les travaux en cours dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine/Sociale**

Pour rappel, un point régulier « PRUS » est calé à l'ordre du jour de chaque séance du conseil de quartier. Nouveauté depuis l'été 2012, la partie « concertation et information » est terminée et les travaux battent leur plein jusqu'à l'été 2014. Du coup, il est désormais proposé d'échanger uniquement sur la phase travaux en cours avec un système de questions-réponses.

F.GUILLEMET, Directeur du PRUS, rappelle que l'équipe du PRUS et les entreprises sont à l'écoute sur le terrain en cas de besoin. A noter qu'une trêve va avoir lieu entre le mercredi 19/12 et le lundi 07/01 (congés). Plusieurs difficultés ont été recensées à cause des conditions météo de ces dernières semaines, notamment à cause de la pluie. Des voies ont été détériorées sur la Gavacherie par exemple. F.GUILLEMET précise que la « peau » de la

chaussée sera reprise mais à minima étant donné qu'elle sera complètement refaite dans quelques mois, après la phase « réseaux ». A noter que l'arrière du groupe scolaire Pérochon va être livré début janvier. Sinon, pas de retours particuliers des conseillers de quartier.

## **5. Questions diverses d'actualité**

### Projets en cours

> **Rue des Marais** : une concertation est en cours avec questionnaire + plan détaillé. 80 Infos-Quartiers ont été distribués aux riverains concernés et les retours sont référencés jusqu'à fin décembre. Des visites sur site d'ajustement pourront éventuellement être organisées. Un retour détaillé sera fait lors du prochain conseil de quartier.

> **Carrefour Mouganderie/Gavacherie/Ribray** : demande complexe à traiter car projet d'envergure et situé hors périmètre PRUS. Deux scénarii sont en cours d'études : l'un avec démolition des deux maisons et l'un avec démolition d'une maison sur les deux.

> **Liaison piétonne entre le parc de la Tour Chabot et la rue Méliès** : une visite sur site sera organisée avec les membres de la commission « espaces publics » au cours du premier semestre 2013. Les travaux du PRUS, mitoyens, seront à prendre en compte.

> **Signalétique Coulée Verte (base nautique)** : la demande du conseil de quartier a été intégré à une réflexion globale que mène actuellement la DEP (Direction des espaces Publics) sur la signalétique de la Coulée Verte.

> **Rue de Comporté** : rappel de la réunion avec les riverains du 24/10 avec validation définitive du projet d'aménagement. Lors du dernier conseil de quartier, le CQ a fléché le reste de ces crédits 2012 sur la phase n°1, soit 98 500€. Ce soir, il est proposé aux conseillers de quartier de flécher 60 000€ sur les crédits d'investissement 2013 afin de finaliser la phase n°1.

Pour rappel, deux phases seront programmées :

\* *Phase n°1 : mars à juin 2013*

Carrefour Méliès/Comporté jusqu'à Belin/Montaigne/Comporté

Coût = 160 000€

\* *Phase n°2 : 2015 (après les travaux du PRUS)*

Carrefour Bas Sablonnier/Comporté/Tour Chabot jusqu'à Méliès/Comporté

Coût = 150 000€

NB : Des aménagements légers seront installés sur cette section dès la phase 1.

[Une fiche bleue est signée des Co-Présidents pour apporter le complément sur la phase n°1.](#)

### Retour fiches bleues

# Rampes sortie rue Tsalkovitch sur le parc de la Tour chabot :

Ok, rampes installées.

# Continuité piétonne rue Chevalier :

Un aménagement léger sera créé pour assurer la continuité piétonne sur la rue Chevalier avec mise aux normes de la traversée piétonne existante (abaissements bordures). Les espaces verts vont intervenir sur le bosquet au droit du n°15 afin de faciliter la continuité entre le parc et la résidence de la Grange Aumont située au n°15 rue Chevalier.

### Points d'information

#### **1. Projet Fabriqué à Niort – 1er temps fort**

Le projet « Fabriqué à Niort – Mémoires ouvrières » initié par la commission mémoire et patrimoine industriel des Conseils de quartier, met en lumière l'histoire et le passé industriel de Niort usines niortaises, Boinot, Erna-Boinot, Marot, Rousseau, Rougier en se basant sur la mémoire des anciens ouvriers, témoignages essentiels à la culture collective.



1er temps fort de restitution de cette collecte vivante : le spectacle W2 : Les 15-16 et 17 février 2013, une pièce mise en scène par Didier Ruiz. On retrouvera les anciens ouvriers sur la scène. Ce sont leurs récits, leurs témoignages qui vont construire la pièce. Ils raconteront leur vie professionnelle avec leurs propres mots. En janvier 3 projets sont également associés: Le Moulin du Roc, scène nationale de Niort s'associe au projet en programmant « Très nombreux, chacun seul » de Jean-Pierre Bodin, les 14, 15 et 16 janvier 2013 et en partenariat avec le CNAR Poitou-Charentes. Le Petit Catalogue, manufacture d'utopies de la compagnie Dynamogène aux Usines Boinot les 17/18 janvier 2013. Le Moulin du Roc fera une programmation cinéma sur la thématique du travail du 14 au 18 janvier 2013.

#### **2. Rappel organisation formation Prise de parole en public**

Formation de 14 h assurée par l'organisme ASFODEP : samedi 12 janvier, 9h-12h / 13h30-16h30 (repas pris en charge), mercredi 16, 18h-21h et samedi 19 janvier, 13h-17h. Formation ouverte à tous, gratuite (financement avec les crédits de quartier). La première session est complète. Une seconde session, pour laquelle il reste quelques places sera organisée d'ici la fin du premier semestre. Inscriptions auprès de M.MONNERIE à la Direction vies participatives.

#### **3. Réunion information – consultation : Plan Climat Énergie Territorial (PCET)**

Il s'agit d'un projet territorial de développement durable ayant pour enjeu majeur la lutte contre le changement climatique (mise en œuvre des lois Grenelle 1 et 2). Le PCET vise deux objectifs : atténuation / réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre, il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (diviser par 4 les émissions d'ici 2050), adaptation au changement climatique.

Lundi 21 janvier : 18h visite chaufferie bois Brizeaux / 19h réunion d'information (école Briz.)

#### 4. Réunion information – sensibilisation – Ligue protection des oiseaux



La Ville de Niort a été sollicitée par la LPO, Ligue de protection des Oiseaux, pour impliquer les citoyens dans un programme de sciences participatives lancé en mars dernier intitulé l'observatoire des oiseaux des jardins. Ce programme cherche à savoir quand et pourquoi les oiseaux visitent les parcs et jardins. Invitation à une réunion publique de présentation de l'observatoire et de sensibilisation à la thématique « oiseaux », par la LPO et le GODS le 21 janvier 18h30 (Du Guesclin).

#### 5. Réunion information « habitat coopératif »

Il s'agit d'une coopérative d'habitat regroupant des personnes désireuses de concevoir et gérer collectivement leurs logements dans un même habitat collectif ou sur un même terrain. Un projet va voir le jour sur le quartier Tour Chabot Gavacherie.

Réunion Interquartiers : Mercredi 30 janvier - 18h30 CSC du Parc  
+ Réunion publique le 14 février (en direction des porteurs de projet)



#### 6. Marché de Noël et vœux du Maire

- > Du vendredi 7 au lundi 24 décembre et jusqu'au lundi 31 décembre pour la patinoire
- > Vœux du Maire aux Niortais : samedi 19 janvier, 11h à l'Acclameur

#### 7. Prochaines dates à retenir :

- Bureau le mardi 5 février – 18h30 – MQ Tour Chabot-Gavacherie
- Bureau le jeudi 2 mai – 18h30 – MQ Tour Chabot-Gavacherie
- Conseil de quartier le mercredi 20 mars – 20h00 – CSC du Parc
- Conseil de quartier le mercredi 12 juin – 20h00 – CSC du Parc
- Inauguration de la laverie associative : Lundi 21 janvier – 17h30 – 28bis rue Cugnot
- Réunion Interquartiers « Habitat Participatif » : Mercredi 30 janvier – 18h30 – CSC du Parc
- Inauguration de la place Auzanneau : Samedi 25 mai – après midi – place Auzanneau

#### Questions diverses en fin de réunion :

Une restitution des ateliers « 10 ans des conseils de quartier » est elle prévue ?

Réponse : Un bilan a été fait en interne et une réflexion est en cours sur la communication qui va être apportée aux conseillers de quartier.

Quel lien pourrait-il y avoir entre le conseil de quartier Tour Chabot-Gavacherie et le CSC du Parc pour la fête de quartier 2013 ?

Réponse : Une rencontre va être organisée avec la directrice du CSC du Parc.

Fin de la réunion à 22h30

\*\*\*\*\*